Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260504-D_2026_46-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
COMMUNE DE MONTREUIL-SUR-ILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 4 mai à vingt heures trente, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune de Montreuil-sur-Ille s'est réuni à la salle du Clos Paisible, sous la présidence Mme CADOR Adeline, Maire de Montreuil-sur-Ille.

Nombre de conseillers :
- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 19

Date de convocation : 27/04/2026
Date de publication : 30/04/2026

MEMBRES PRESENTS : Mmes et MM. CADOR Adeline, TERTRAIS Arnaud, FINET Johanne, BAUDAS Simon, THONIER Carole, LAHAYE Denis, MORIN William, PASTUREL Mathieu, LECHEVALIER Céline, BOULAIRE Céline, MICOINE LAURE, AUREGAN Yvain, BOURGUENOLLE Camille, GERARD Adrien, HABERT Orlane, KRIMED Jean-Jacques, NOURRY Jérôme, PARBEAU Gwenaëlle.

MEMBRE ABSENT EXCUSE : Pouvoir à KRIMED Jean – Jacques

MEMBRE ABSENT NON EXCUSE : /

SECRETAIRE DE SEANCE : BOULAIRE Celine

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

DELIBERATION N° 2026- 46 : Réponse à l'appel à projet de la CAF pour la mise en place d'un club parents

Dans le cadre de sa politique de soutien à la parentalité et au lien social, la Caisse d'Allocations Familiales lance un appel à projets visant à développer des actions en direction des familles.
Dans le cadre de l'appel à projet « Club parents 2026 » porté par la Caisse d'Allocations Familiales, la commune de Montreuil-sur-Ille souhaite mettre en place un dispositif de soutien à la parentalité intitulé « Club Fam'ille : Parlons parents » :
Le projet présenté vise à :

- Créer un espace d'échange et de rencontre entre parents
- Rompre l'isolement de certaines familles
- Favoriser le partage d'expériences et de ressources
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif
- Renforcer la cohésion sociale à l'échelle de la commune

Le projet s'inscrit dans une logique partenariale avec :

- les services municipaux
- les acteurs éducatifs (écoles)
- les associations locales

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213501950-20260504-D_2026_46-DE

- les partenaires institutionnels

Ce projet est présenté dans le cadre de l'appel à projet de la CAF, permettant :

- un soutien financier au démarrage
- un accompagnement méthodologique

Plan de financement prévisionnel 2026 :

Dépense		Recettes	
Convivialité	560	Subvention CAF (clubs parents + intervenants)	2870
Matériel consommable	150	Participation communauté de communes Val d'Ille d'Aubigné	400
Communication	400	Autofinancement (mise à disposition du personnel)	1100
Eau électricité gaz assurance	340		
Référents facilitateur (personnel permanent)	1100		
Intervenants extérieurs	1050		
Garde enfant	770		
Total Dépense	4370	Total Recettes	4370

La commune s'engage à :

- porter le projet
- mobiliser les moyens humains nécessaires
- assurer la coordination du dispositif
- garantir l'accessibilité gratuite aux familles

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal de :

- *D'approuver le projet « Club Fam'ille : Parlons parents »*
- *D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté*
- *De solliciter une subvention auprès des financeurs (CAF, communauté de communes du Val d'Ille d'Aubigné …),*
- *D'autoriser Madame la Maire à déposer le dossier et à signer tout document afférent.*

nombre de suffrages exprimés : 19 ; vote : 0 contre : 0 abstention : 0, 19 pour : approuvé à l'unanimité)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,
Mme Celine BOULAIRE

La Maire, Adeline CADOR

Délibération exécutoire à la date de publication.

